

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

XI^{me} ANNEE

1895



1^{er} JUIN

No. 6

Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

Terre Sainte

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

Custodie franciscaine de Terre Sainte

FRUITS DE LA MISSION DE SAINT FRANÇOIS EN ORIENT

En s'embarquant pour l'Orient, François poursuivait un double objectif : gagner des âmes à Jésus-Christ et cueillir pour lui-même la palme du martyre. Le martyre ! noble aspiration, ambition généreuse qui fut l'idéal de toute sa vie ! On connaît ses transports d'allégresse à la nouvelle que cinq de ses fils ont ceint leur front au Maroc de cette précieuse couronne : " Dieu soit à jamais béni ! s'écrie-t-il, saisi d'un saint enthousiasme. Maintenant je suis assuré par cette grâce d'avoir cinq véritables Frères Mineurs ! . . . " Ce qui le transporte jusqu'au ravissement, ce n'est pas une bonne réception ménagée à ses enfants ; ce n'est pas leur zèle pour annoncer la parole de Dieu ; ce n'est pas même les fruits de salut opérés dans les âmes par eur

ministère. Il entend dire que cinq de ses fils ont enduré la mort pour Jésus-Christ ; aussitôt, éclairé d'une lumière céleste, il éclate en un cantique d'actions de grâces et les transports de sa joie ne connaissent plus de limites. Mais cette faveur si appréciée il ne l'obtiendra pas lui-même. Dieu, aux yeux duquel le désir a le mérite de l'action, le conservera pour la sanctification d'un grand nombre, lui fera acquérir une perfection chaque jour plus éminente, et, à la mort rapide par le cimetière musulman, substituera la longue et cruelle agonie des luttes quotidiennes de la vie.

L'espoir que François avait caressé de verser son sang pour son Dieu ne put donc être réalisé ; le divin Amant des âmes se montra amoureuxment cruel envers son Serviteur. Mais ce n'était pas pour lui seul qu'il avait traversé la mer, et le second objet de son voyage obtint son effet. Le passage d'un Saint dans un pays est une source de bénédictions, et quand Dieu envoie dans une nation un homme rempli de son esprit, c'est qu'il a sur cette nation des desseins de miséricorde. " Le séjour de saint François dans ces régions, dit Calaoarra à qui nous empruntons les quatre alinéas suivants, ne fut pas sans porter des fruits abondants de salut. L'honneur de Dieu, la gloire de son saint nom, aux pécheurs d'heureuses dispositions pour obtenir le pardon de leurs fautes, aux justes la force pour aspirer avec une persévérance plus grande aux récompenses éternelles, aux infidèles la connaissance de notre sainte foi, tels en furent les consolants résultats.

" L'Eglise tout entière en perçut aussi de grands avantages. Les exemples et la prédication évangélique du Saint furent comme une semence qui, tombant sur une terre disposée comme l'était la Terre Sainte, fécondée par l'eau de la grâce du Saint-Esprit et par la chaleur bienfaisante du divin Soleil de Justice, devait produire dans l'Ordre Séraphique, où allaient briller tant de martyrs, de docteurs, de confesseurs et de vierges en Palestine et en Syrie, comme nous le verrons dans le cours de cette histoire, des fruits agréables à Dieu au temps de la maturité.

" Le héros apostolique trouve encore dans un voyage si long l'occasion d'ajouter de nombreux fleurons à sa couronne. Les nombreuses souffrances, sa marche à pied par les excessives rigueurs du chaud, du froid, de l'été, de l'hiver, les incommodités de la nudité, de la faim, de la soif, les injures, les outrages furent

pour lui, à n'en pas douter, un martyr long, douloureux et de tous les instants. Ajoutons qu'il remporta de glorieux triomphes sur le monde, sur la chair et sur le démon en méprisant les richesses que lui offrait le Soudan d'Égypte, en vainquant la tentation de la Maure impudique et en déjouant tant de fois les ruses infernales.

“ Enfin la mission du Saint en Orient fut profitable au christianisme tout entier. Le Soudan, ainsi que le rapporte le Cardinal de Vitry qui se trouvait alors à Damiette, de loup dévorant devint un agneau plein de douceur. Si complet fut ce changement, au rapport de ce prélat, qu'il se peut dire un effet de la droite du Très-Haut, puisque de farouche persécuteur des chrétiens, le prince devint leur ami dévoué et leur bienfaiteur.”

Rien mieux que ce dernier résultat de la mission du séraphique Patriarche, en Orient ne montre l'ascendant d'une âme humble, vertueuse, abandonnée entre les mains de Dieu, sur les natures superbes et rebelles aux sentiments généreux. “ Bienheureux ceux qui sont doux, est-il écrit, parce qu'ils posséderont la terre ! Bienheureux les hommes pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu ! ” Jamais oracle divin n'eut un accomplissement plus saisissant. Des armées nombreuses, de preux chevaliers, des princes illustres sont venus attaquer l'Égypte ; il a été répandu des flots de sang, dépensé des sommes énormes, déployé des prodiges de valeur ; tous ces sacrifices n'ont abouti qu'à exaspérer le prince. Ce fils de l'Islam nourrit contre les chrétiens une haine implacable, sans merci ; il réduit ceux qui tombent en son pouvoir au plus dur esclavage ; il les traite avec la dernière cruauté et va jusqu'à payer leur tête une pièce d'or. Mais voilà que paraît François ; sans armes, sans argent, presque sans vêtements, il est dénué de tout ce qui attire les regards et impose le respect. Cependant, ô prodige ! le souverain entend sa parole et aussitôt son âme est changée ; sa colère se calme, son cœur s'adoucit et ses dispositions, jusqu'ici féroces et sanguinaires, font place à des sentiments de clémence et de sympathie. Écoutons sur ce sujet les témoignages des auteurs de l'époque.

C'est en premier lieu le Cardinal de Vitry, d'abord évêque de Saint Jean d'Acre, puis de Frascati. Ce prince de l'Église accompagnait l'armée des Croisés et se trouvait avec eux sous les murs de Damiette quand arriva François ; il parle donc de,

faits en témoin oculaire. A ce moment venait d'être conclue entre les belligérants une trêve dont nous nous entretiendrons tout à l'heure : " Telle était, dit l'éminent prélat, la bienveillance du Soudan envers les chrétiens qu'aussitôt la trêve convenue, il fait délier les disciples de Jésus-Christ, qu'il trouve enchaînés dans les lieux fortifiés dont il s'empare, et laisse à leur choix soit de rentrer dans leur patrie, soit de combattre sous ses ordres et à sa solde. Bien plus, si grande est sa confiance envers eux qu'il les prend pour ses gardes du corps, bien que son père eût été tué par un grec du nom de Lascaris."

Saint Antonin parle dans le même sens.

Voici maintenant le rapport d'Albert, auteur franciscain. " Le Soudan rendit de lui-même la croix de Notre-Seigneur ; il permit aux chrétiens de sortir de l'Égypte avec garantie pour leur biens et leurs personnes ; il fit délivrer les captifs, en sorte que trente mille hommes alors recouvrèrent la liberté ; il ordonna enfin que l'on vendit des aliments aux riches et qu'on en présentât gratuitement aux pauvres et aux infirmes."

Citons encore Mathieu Paris : " Sur le point de mourir, le Soudan dont la puissance était si étendue, constitua avec une grande libéralité des revenus considérables, et légua une forte somme en faveur des malades chrétiens soignés à l'hôpital, rendit la liberté à de nombreux esclaves et exerça une foule d'autres œuvres de charité. Son trépas fut un deuil universel. Bien que païen, il était ami de la vérité, généreux, et, autant que le permettaient la sévérité de sa loi et les susceptibilités de son entourage, indulgent pour les chrétiens."

Une pieuse tradition, dont nous avons déjà eu occasion de parler, affirme qu'il est mort chrétien. Dieu " dont le trésor de bonté est infini " et qui " veut le salut de tous les hommes," aurait vu avec complaisance la vénération du Soudan pour le Saint et sa magnanimité envers les Croisés et l'aurait récompensé par le don de la foi et la grâce du baptême ; consolante pensée dont nous aimons à nous faire l'écho.

Le Cardinal de Vitry, dans le passage que nous avons cité, fait allusion à une trêve passée entre les Latins et les Sarrazins. Les conditions en sont trop honorables pour Mélédin, elles viennent trop à l'appui de notre thèse, pour que nous n'en rapportions pas les circonstances.

C'était en 1220 ; François¹ était parti ; Damiette était tombée au pouvoir des Croisés qui, voulant frapper un coup décisif et chasser à jamais de l'Egypte les sectateurs de Mahomet, avaient envoyé contre eux une puissante armée de 60,000 hommes ; c'était entre les deux races un duel à mort dans lequel le vaincu devait disparaître sans laisser de trace. L'âme du Soudan était obsédée de poignants soucis ; il était exaspéré de la perte de l'importante place de Damiette qui comptait, outre les femmes, les enfants et les vieillards, une population de soixante mille hommes capables de porter les armes ; il redoutait pour un avenir prochain des désastres plus grands encore. Dans cette extrémité, il prend une résolution désespérée ; ouvrant les digues du Nil, il en lance les flots dans la direction des Croisés à qui il coupe la retraite. Aussitôt change la fortune. L'armée des Latins, entourée d'eau, privée de communication avec la ville, harassée de fatigue, réduite aux abois, dem¹ ure trois jours sans nourriture et se trouve à la veille d'une extermination complète et inévitable. Qu'ils périssent " ces chiens de chrétiens ! " qu'ils périssent " ces diables d'Occident," venus porter en Egypte la guerre et la dévastation ! qu'ils périssent, non de la mort glorieuse des braves en versant leur sang sur le champ de bataille, mais de la mort banale de vils animaux emportés par le courant du fleuve ! qu'ils périssent ! Mais non ! Méledin s'est souvenu de François ! ces hommes qu'il voue en masse à un trépas ignominieux sont les compatriotes de son saint ami, ses corréligionnaires, ses frères ! A cette considération, son courroux est tout à coup tombé. Maître du sort des chrétiens, pouvant à son gré décider leur vie ou leur mort, il leur offre, s'ils veulent lui rendre Damiette que la force des choses lui livrait déjà et lui remettre les esclaves sarrazins, une trêve de huit ans ; pour lui, il rendra à la liberté trente mille chrétiens qu'il tient captifs et donnera le morceau considérable de la vraie croix dont son oncle Saladin s'est emparé à la prise de Jérusalem.

Les Croisés qui se voyaient irrémédiablement perdus, bénissent le Ciel de ce salut inespéré et accueillent avec empressement les propositions qui leur sont faites. Par suite de cette convention, Meledin entre dans Damiette le jour de la Nativité de la très sainte Vierge. En pénétrant dans la ville, il s'attendrit au spectacle de l'affliction des pauvres chrétiens obligés de partir. Mais huit ans seulement pour tout liquider, pour régler tous les

intérêts, c'est bien peu. Nécessairement bien des choses resteront en souffrance, bien des résolutions seront prises hâtivement, faute du temps matériellement nécessaire pour mener les affaires avec prudence et maturité de réflexion. Le prince se rend compte de cette situation et accorde une année de plus. Enfin, le temps arrivé pour évacuer définitivement les lieux, il donne aux habitants forcés de s'exiler une escorte sûre, et même son propre fils, pour protéger leur voyage jusqu'à Saint-Jean d'Acre.

Ces dispositions ne seront pas éphémères chez le Soudan ; elles persévéreront dans son esprit et le porteront à conclure plus tard en Palestine une trêve de douze ans dont nous parlerons en son lieu et qui rendit jusqu'à sa mort les chrétiens maîtres encore de Jérusalem et des Lieux Saints. Et voilà avec quelle générosité un prince infidèle traite par vénération pour François des ennemis acharnés, des ennemis qui avaient juré de lui ravir la couronne !

Nous nous sommes attardé à contempler ce merveilleux changement d'une âme ; mais nous ne pouvons clore ce chapitre sans dire quelques mots des fondations du Saint. Nous avons déjà signalé celles de Saint-Jean d'Acre et de la Montagne Noire. Partout sur son passage pullulaient les vocations. " Dom René, prieur de Saint-Michel, dit le Cardinal de Vitry, se livre aux Frères-Mineurs. C'est un Ordre qui se multiplie d'une façon prodigieuse par tout le monde et imite d'une manière frappante la forme de la primitive Eglise et la vie des Apôtres. Le chef de ces religieux s'appelle Fr. François ; il est si aimable que tous le vénèrent. A eux s'est donné l'anglais Colnius, notre clerc, et deux de ses compagnons Michel et Mathieu à qui j'avais confié le soin de l'église, et c'est avec la plus grande peine que je retiens le chantre et Heinricius." La parole de François fut donc dans ces lieux une semence dont nous verrons les racines se consolider, le tronc se développer, les rameaux s'étendre, l'ensemble couvrir cette terre, essuyer les tempêtes, défier les orages, et comme le chêne, trouver dans le déchaînement des éléments un principe de force et de vie.





Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.

Les obligations du Tiers-Ordre.

L'OFFICE

LES Tertiaires clercs qui récitent l'office divin chaque jour, n'ont pas d'autre obligation à ce titre. Les laïques qui ne disent ni l'Office canonial ni le petit Office de la sainte Vierge, devront dire chaque jour douze Pater, Ave et Gloria, à moins qu'ils ne soient empêchés par la maladie (1)."

"Le saint Fondateur qui considérait les Frères et les Sœurs de cet Ordre comme particulièrement consacrés au service de Dieu, et voués par état à la pratique des vertus religieuses au milieu du siècle, leur prescrivit la récitation quotidienne de l'Office divin ; il les associe au culte de louanges que les Religieux rendent tous les jours au Seigneur. Les membres du Tiers-Ordre ont donc le précieux avantage de mêler leurs accents à cette voix universelle, harmonie merveilleuse qui s'élève de toutes les parties du monde, et que l'Eglise offre sans cesse au Très-Haut, par l'organe du clergé et du corps monastique. En récitant l'Office divin, ce n'est plus le Tertiaire qui prie, c'est l'Eglise qui prie, c'est l'Eglise qui prie par sa bouche, et, comme cette glorieuse Epouse du Christ ne peut manquer d'être exaucée, on ne doit pas douter de la puissance et de l'efficacité de cette prière. C'est ce qui fait dire à saint Liguori, qu'une seule oraison de l'Office divin vaut mieux que cent autres prières inspirées par une dévotion particulière.

"Les laïques qui ne récitent ni l'Office canonial ni celui de la sainte Vierge doivent, d'après la Constitution *Misericors*, dire douze *Pater*, *Ave* et *Gloria*. Le Pape Léon XIII lui-même a déclaré quelle est sa pensée en apportant cette modification. Le 7 juillet 1883, les Supérieurs Généraux de l'Ordre Séraphique furent admis à l'audience du Souverain Pontife. Celui-ci parla du troisième Ordre et leur dit entre autres choses : " Pour ceux

(1) Constitution, *Misericors Dei Filius*.

qui ne peuvent réciter l'Office divin, nous n'avons prescrit que douze *Pater*, *Ave* et *Gloria* ; à savoir : cinq pour Matines, un pour Laudes, un pour chacune des quatre Petites Heures Prime, Tierce, Sexte et None et deux pour Vêpres et Complies.

“ Comme on le voit, les Tertiaires laïques seraient dignes d'éloge dans la pensée du Saint Père, s'ils pouvaient, comme le font un grand nombre d'entre eux, réciter l'Office divin ou du moins celui de la très sainte Vierge ; mais ils ne sont tenus, d'après la Constitution de Sa Sainteté Léon XIII, qu'au petit Office des *Pater* (1).”

Ainsi, par l'Office, les Tertiaires sont associés à la prière publique de l'Eglise. Mais quelle est la raison de cette prière publique ? Saint Bonaventure (*Traité des six ailes du Séraphin*, Chap. VIII,) va nous répondre :

“ Le Saint-Esprit a voulu que l'Office divin fut établi dans l'Eglise pour cinq raisons :

Première raison : Pour associer les hommes aux anges du ciel et les appliquer, sur la terre, à ces saints concerts que les purs esprits font entendre au plus haut des cieux, à la gloire du Seigneur, devant lequel ils se tiennent continuellement.

Seconde raison ; L'Office divin a été établi pour témoigner à Dieu notre reconnaissance de tout ce qu'il a opéré en notre faveur, et pour sanctifier chaque jour par la prière, les mêmes heures où il a consommé ses plus touchants mystères. C'est au milieu de la nuit (*Matines*) que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie ; c'est le matin (*Laudes*) qu'il a comparu devant le juge qui l'a condamné ; c'est à la pointe du jour (*Prime*) qu'il est ressuscité d'entre les morts, c'est à la troisième heure (*Tierce*) qu'il a été flagellé et que son Esprit descendit sur ses disciples ; c'est à la sixième heure (*Sexte*) qu'il a été crucifié ; à la neuvième heure (*None*) qu'il est mort pour nous sur la croix ; c'est le soir (*Vêpres*) qu'étant à table avec ses apôtres, il a institué son auguste Sacrement, et c'est à l'heure de *Complies* qu'il a été mis au tombeau. La sainte Messe que nous célébrons aussi, ne nous rappelle pas seulement le mystère de la Passion, mais elle nous fait encore jouir de la présence de Jésus-Christ ; elle nous le donne en nourriture sous les espèces eucharistiques. Or, s'il est juste que nous conservions le souvenir de toutes ces faveurs, ne

(1) Tiré de la *Séraphique Règle*, 3^{me} édition, page 222.

convient-il pas aussi de les célébrer chaque jour à certaines heures? Aussi le prophète Isaïe disait : *“Je me souviendrai des miséricordes du Seigneur, et je chanterai ses louanges pour tous les bienfaits que j'en ai reçus.”*

“Troisième raison : Les saints Offices ont été institués pour entretenir en nous la dévotion et ranimer sans cesse le feu de l'amour de Dieu qui, à cause de notre lâcheté ou de nos autres occupations, serait exposé à s'éteindre. Aussi Dieu disait à Moïse : *“Ce feu brûlera toujours sur l'autel ; afin qu'il ne vienne pas à s'éteindre, les prêtres l'entretiendront en y jetant chaque matin du bois sec.”* Cet autel, c'est notre cœur ; ce feu perpétuel, c'est la ferveur de l'esprit qui ne doit jamais se ralentir en nous ; ce bois destiné à entretenir le feu, ce sont les prières, les adorations et les louanges que chaque jour nous adressons à Dieu. Le Prophète s'écriait : *“Je bénirai le Seigneur en tout temps ; à toute heure ses louanges seront sur mes lèvres.”*

“Quatrième raison : L'Office divin a été institué dans l'intérêt des simples fidèles qui ne savent pas déterminer certains temps pour la prière. L'Office divin contribue beaucoup à leur inspirer le goût de l'oraison.

“Cinquième raison : L'Office divin donne à la religion chrétienne la splendeur et l'éclat qu'elle mérite. Les juifs, les gentils, les hérétiques s'assemblent en public ; ils ont leurs lieux de réunion où ils pratiquent leurs cérémonies profanes, célébrant avec pompe leurs sacrilèges mystères ; et les chrétiens, qui sont en possession des vérités éternelles et des augustes sacrements du Fils de Dieu, ne se réuniraient pas aussi pour les célébrer et les honorer ! Ils ne rendraient pas à leur Créateur les louanges dont il est digne ! En tout autre temps nous travaillons pour Dieu, mais au temps de l'Office, nous sommes en présence de Dieu ; nous nous mettons en communication avec lui ; nous lui parlons et il nous parle ; nous implorons ses miséricordes, nous demandons son assistance.”

Mais entrons dans quelques détails pratiques.

Nous engageons instamment nos Tertiaires à ne pas réciter leur Office tout d'un trait, mais bien à le partager entre les diverses heures de la journée. Matines et Laudes ou les prières qui correspondent à cette partie de l'Office, sont dites ordinairement la veille, dans la soirée, ou bien le matin de bonne heure ; les Petites Heures dans la matinée ; Vêpres et Complies dans

l'après-midi. Cependant, les personnes qui récitent l'Office des *Pater* et qui trouvent plus pratique de les réciter tous à la file, soit parce qu'elles ne peuvent pas s'organiser autrement, soit parce qu'elles sont ainsi moins exposées à l'oubli, peuvent continuer de la sorte.

Les personnes qui ont l'habitude de réciter l'Office de la sainte Vierge, ou même le grand Office, peuvent quelquefois ne pas trouver le temps de satisfaire à leur pratique habituelle à moins de *galoper* leurs prières, qu'on nous pardonne l'expression. Nous les engageons vivement dans ce cas à réciter les douze *Pater, Ave et Gloria* les jours où leurs occupations ou une fatigue excessive les exposeraient à mal s'acquitter de l'Office, dans la forme ordinaire où elles le récitent. Tous les Tertiaires sans exception doivent faire passer leur Office avant toutes les autres dévotions privées. Je m'explique. S'ils ne peuvent aisément, dans certaines circonstances, s'acquitter de toutes leurs pratiques ordinaires de dévotion, prières de confréries, etc. . . . ils doivent s'organiser de façon à réciter leur Office de Tertiaire, au moins les douze *Pater, Ave et Gloria*, dussent-ils sacrifier les autres prières. Ils doivent se rappeler que le Tiers-Ordre n'est pas une simple association, mais bien un Ordre religieux, et que la principale obligation des Ordres religieux est l'Office.

Il serait à désirer que les Tertiaires pussent réciter ensemble leur Office. Oui, indépendamment de l'usage qui existe dans un grand nombre de Fraternités, de réciter publiquement une partie de l'Office, les jours de réunion, il serait souhaitable que les Tertiaires habitant la même maison, par exemple, se réunissent de temps à autre pour réciter ensemble leur Office, en tout ou en partie. Cette pratique les rapprocherait mieux des usages de la vie religieuse et serait pour leur ferveur un nouveau gage d'espérance, Notre-Seigneur nous ayant promis de se trouver tout spécialement là où deux ou trois se réunissent pour le prier.

Lorsque le Tertiaire se dispose à remplir le devoir de la Visite, qui est son rendement de compte au Visiteur envoyé par les Supérieurs de l'Ordre, son premier soin doit être de s'examiner bien attentivement sur la manière dont il s'est acquitté de son Office. Un Tertiaire qui manque habituellement à cette obligation, qui s'en acquitte du moins avec nonchalance, qui récite son Office à des heures irrégulières, se laissant diriger par son caprice bien plus que par des devoirs d'état (lesquels sont

toujours une excuse valable devant Dieu et sa conscience), ce Tertiaire n'a de Tertiaire que la montre ; il n'en a pas le fonds. Le Tiers-Ordre a été pour lui une confrérie ajoutée à d'autres confréries, et non cette augmentation de la vie chrétienne qui s'appelle la vie religieuse. Généralement, lorsque l'Office a été récité comme il convient, le Visiteur peut dire à l'avance que toutes les autres obligations ont été remplies, et rarement il a à modifier cette première impression.

Avant de commencer l'Office, recueillons-nous un moment, quand ce ne serait que quelques secondes. Mettons-nous en présence de Dieu, rappelons-nous que la prière est une grâce toujours nouvelle, que la possibilité de prier est la plus grande miséricorde qui ait été accordée à notre faiblesse ; que, comme il n'existe pas dans la journée une heure qui n'ait été marquée par quelque bienfait général de Dieu, et qui ne soit pour nous l'enveloppe d'une grâce particulière, les parcelles du temps nous étant données pour acheter autant de nouveaux mérites pour l'éternité, nous devons, aussi souvent que cela nous est possible, nous unir à Dieu par la chaîne d'or de la prière, afin de lui redire notre reconnaissance persévérante et de lui exposer nos devoirs incessants.

FR. PIERRE-BAPTISTE,
Min. Provincial.



SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIECLE ET SON INFLUENCE

LE RÉFORMATEUR FRANCISCAIN (*Suite*)

DE même que l'Ara-Cœli, les monuments les plus illustres dans l'histoire du Patriarche des pauvres, la Portioncule, l'Alverne, Saint-Damien, les monastères de Grecchio et de Monte-Colombe, etc., sont demeurés l'héritage des Observants. A eux aussi est restée confiée la garde du Saint Sépulcre, des sanctuaires de Bethléem et de Nazareth, des autres Lieux Saints de Palestine.

Saint Jean de Capistran contribua largement, pour sa part, à augmenter la gloire et l'importance de l'Ara-Cœli. Il y habita fréquemment, ainsi que saint Bernardin de Sienne ; il y appela les religieux de toutes les nations les plus distingués par leurs vertus et par leur science. Il y institua deux commissaires ou procureurs chargés de traiter, auprès du Saint-Siège, les affaires des deux familles de l'Ordre (1).

De 1430 à 1438, le Saint gouverna l'Observance en qualité de commissaire apostolique ; de 1442 à 1452, il fut successivement visiteur des "provinces ultramontaines," commissaire de tout l'Ordre et deux fois vicaire général de la famille "Cismontaine." Dans ces diverses charges, il déploya une infatigable activité et une constance invincible. Il visita successivement la plus grande partie de l'Europe, extirpant les abus, déposant les supérieurs incapables, contraignant par ses prières et son éloquence, parfois par son inflexible fermeté et ses foudroyants anathèmes, les religieux à embrasser et à défendre la pauvreté séraphique. "A sa parole, nous dit un contemporain, les couvents de l'Observance semblaient sortir de terre, tandis que les monastères mitigés semblaient s'écrouler et disparaître." "Il n'était pas rare, ajoute l'un de ses compagnons, que, dans les villes où il passait, trente ou quarante jeunes gens à la fois, reçussent l'habit de ses mains. A Lipse, il en admit cent vingt, à Cracovie cent trente et à Vienne plus de deux cents. La plupart de ces convertis brillèrent, après leur mort, de l'éclat des miracles." Il établit de nouvelles provinces en Italie, en France, en Espagne, en Saxe, en Hongrie et dans plusieurs autres contrées.

A trois reprises, il visita la France. Il se trouvait en Bourgogne vers 1440, auprès de Philippe le Bon. En 1442, il y déposa le ministre provincial des Conventuels. En 1446, il remplit une mission auprès de Charles VII. Lui même dans une lettre aux Hussites de Bohême, cite la France comme ayant été le théâtre de ses travaux. Au moment où il arrivait dans notre pays, les Frères-Mineurs venaient d'y soutenir une lutte héroïque

(1) Les provinces étaient réparties en deux groupes ou familles. Les provinces *cismontaines*, situées à l'est des Alpes, comprenaient l'Italie, l'Autriche, etc., les provinces *ultramontaines*, sises par rapport à Rome au delà des monts, renfermaient la France, l'Espagne, l'Angleterre, etc.

contre l'étranger. Ils s'étaient faits les champions de l'indépendance nationale ; ils avaient préparé et aidé la mission de Jeanne d'Arc (m. 1431). Ils avaient été ses conseillers, ses amis et ses protecteurs. Leurs cloîtres étaient tout retentissants encore du bruit de ses combats. L'âme du Saint tressaillit, à coup sûr, au récit des exploits et du martyre de la vierge de Domremy. Il ne demeura pas étranger, sans nul doute, au généreux mouvement d'indignation que suscitait dans l'Ordre le supplice de la Pucelle et qui se traduisit bientôt par ces éloquents apologies dont le Frère-Mineur Elie de Bourdeille (m. 1484) nous a laissé une monument écrit (1). Quoi qu'il en soit, son séjour sur notre sol fut particulièrement fécond ; car, moins d'un siècle après, toutes les provinces de France et d'Espagne étaient passées à l'Observance régulière.

Dans ses fondations et ses réformes, le Saint tenait, par-dessus tout, à deux choses : faire triompher, dans toute son intégrité, la pauvreté franciscaine et conserver dans l'Ordre cet esprit d'humilité et d'abnégation qui est aussi demeuré son caractère distinctif et son glorieux apanage. Il voulait que ses religieux

(1) *Apologie de Jeanne d'Arc*. Partisans de l'indépendance française, les Frères-Mineurs ne se bornèrent pas à d'inactives aspirations ; ils mirent au service de la cause nationale leur popularité et leur parole ; ils prêchèrent hardiment la guerre contre l'étranger. On peut juger du succès de leurs prédications patriotiques par ce que les contemporains nous rapportent du moine Richard, l'un de ces missionnaires franciscains. Nous le trouvons, en 1428, dans les diocèses de Troyes et de Châlons, en 1429, à Paris, entraînant les populations à sa suite et les excitant à la revanche. Plus tard, les Franciscains firent ouvrir au roi de France les portes des villes qu'il assiégeait. D'autres se mêlèrent encore plus directement à la lutte. A la tête des hommes d'armes qui défendaient Compiègne, en 1430, se trouvait un Frère-Mineur devenu la terreur des Anglais.

Jeanne d'Arc, d'autre part, fut en relations intimes avec les fils de saint François. — Neufchâteau, près de Domremy, possédait un couvent de Frères-Mineurs. Dans sa jeunesse, alors que ses vœux la pressaient de marcher au secours de la France, Jeanne se confessa plusieurs fois à ces religieux. Lorsque Charles VII la fit comparaître, à Poitiers, devant une assemblée de docteurs, ce furent les Frères-Mineurs qui allèrent recueillir en Lorraine des témoignages en sa faveur et qui, par leurs démarches, triomphèrent des dernières préventions dont elle était l'objet. Lorsqu'elle eut commencé la guerre, des Frères-Mineurs haranguaient le peuple, dans les villes où elle passait, et proclamaient que Dieu l'avait choisie pour expulser les Anglais. Enfin, il est vraisemblable qu'elle eut une entrevue avec sainte Colette, en novembre 1429.

n'oubliaient jamais leur condition de “mendiants ;” qu'ils fussent insensibles aux louanges humaines, et saintement avides de mépris et d'outrages. Plus d'une fois des faits frappants prouvèrent qu'on ne résistait pas sans danger à ses exhortations sur ce point.

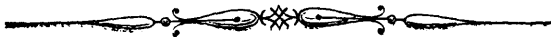
En 1445, un religieux de haute renommée vint à Rome : Justin de Hongrie était son nom ; après avoir renoncé aux séductions d'un riche patrimoine et aux faveurs de son souverain, il avait revêtu la bure de saint François. Dieu, qui ne se laisse pas vaincre en générosité, avait récompensé, par des grâces extraordinaires, le détachement de son serviteur ; il l'avait élevé aux ravissements d'une oraison sublime. Arrivé à Rome, il fut logé au couvent d'Ara-Cœli, où se trouvait, en ce moment, Jean de Capistran. Au réfectoire, on lisait la *Vie des Saints* ; or, un jour, cette lecture ravit frère Justin hors de lui-même ; il devint immobile et comme privé de vie ; puis, s'élevant dans les airs, il alla se placer devant une image de Marie suspendue à la muraille et s'y tint longtemps, les jambes pliées comme un homme à genoux. Après le repas, les religieux se rendirent au chœur ainsi que de coutume ; Jean de Capistran resta seul au réfectoire dont il ferma les portes et attendit la fin de l'extase ; il exhorta alors le Frère à ne pas tirer vanité de ces faveurs merveilleuses, mais à s'anéantir au contraire de plus en plus dans la pensée de son néant.

Instruit de ce prodige, le pape Eugène IV voulut voir le religieux hongrois. Quand Justin se prosterna pour lui baiser les pieds, le pieux Pontife le releva avec empressement et lui donna les plus grandes marques d'estime et de paternelle affection. Cette bonté du Vicaire de Jésus-Christ fut pour le pauvre religieux comme un coup de foudre ; des pensées de vaine complaisance et d'orgueil traversèrent son âme, s'y fixèrent et y produisirent aussitôt un désordre lamentable. En rentrant au couvent, il trouva sur son passage Jean de Capistran, à qui Dieu avait tout révélé. Le Saint, poussant un profond soupir à la vue de Justin : “ Ah ! mon pauvre frère, lui dit-il, quelques faibles
“ honneurs ont donc suffi pour vous tourner la tête ? Quel
“ monstrueux changement s'est opéré en vous ! Vous êtes sorti
“ un ange de cette demeure et vous y revenez un démon ! Ah !
“ rentrez en vous-même ; humiliez-vous sous la main puissante
“ de Dieu qui donne sa grâce aux humbles et résiste aux

“superbes.” Ces paroles, hélas ! n’émurent pas le moine profondément épris d’estime pour lui-même. L’orgueil ne tarda pas à le rendre insupportable à ses frères ; s’étant enfui du cloître, il mourut misérablement. Ainsi la sagesse de notre Saint se trouva confirmée : ainsi se vérifia, une fois de plus, cette promesse faite jadis par Dieu à saint François : “ Quiconque portera “ jusqu’à la fin ton habit, mourra saintement. . . Mais quiconque “ vivra en état de péché ne pourra demeurer longtemps dans “ ton Ordre ; s’il ne se convertit, il en sortira promptement.”

L’Ordre de saint François n’a pas brillé seulement dans l’Eglise de l’éclat de la sainteté ; la science, elle aussi, l’a rehaussé de ses splendeurs. Sans autre subvention que le pain de l’aumône, des moines mendiants, auxquels l’ignorance moderne prodigue ses plus outrageants mépris, ont plus contribué au développement de la pensée que tant d’Académies richement dotées par la munificence des rois. Dans la théologie, avec Alexandre de Halès, Jean de la Rochelle et saint Bonaventure, Richard de Mediavilla, Duns Scot, Pierre Oriol (Aureolus), Nicolas de Lyre et Alvare Pélage, ils ont achevé de donner à la méthode scolastique sa perfection et sa puissance ; ils ont posé les principes de l’accord de la raison et de la foi ; ils ont projeté de nouvelles clartés sur le dogme de l’Incarnation du Verbe ; ils ont fait triompher la croyance à l’Immaculée-Conception ; ils se sont proclamés les champions de l’infaillibilité pontificale ; ils ont enfanté des philosophes et des historiens, des mathématiciens et des astronomes. Avec Roger Bacon, l’inventeur du télescope, du microscope et des lunettes, le fondateur de l’optique, le précurseur de Copernic et de Galilée, avec Bertold Schwartz, l’inventeur de l’artillerie, avec Barthélemy de Glanville, l’encyclopédiste populaire, ils ont formulé la plupart de ces théories scientifiques qui ont mis au pouvoir de l’homme les forces de la nature et d’où sont sorties notre industrie et notre civilisation matérielles.

L. DE KERVAL,
Du 3^{ème} Ordre de S. François.





Combien l'amour du Sacré-Cœur

EST

délectable et attrayant

Mon âme s'est liquéfiée, à la voix de mon bien-aimé ! O admirable et inestimable vertu de l'amour ! Il incline Dieu vers la terre, il élève l'esprit vers la patrie, il unit Dieu et l'homme dans la gloire, il fait Dieu homme et fait l'homme Dieu, il rend éternel ce qui est temporel, il tue l'immortel, il immortalise le mortel, il élève la bassesse, il rend l'ennemi ami, il rend l'esclave fils, il rend glorieux ce qui est abominable, il enflamme la glace, il éclaire l'obscurité, il rend liquide la dureté. Car mon âme a été liquéfiée.

O parole admirable ! Pensée par trop délectable ! Moi le plus vil, et le plus méchant serviteur, ô Seigneur mon Dieu, qui suis indigne non seulement d'être, mais d'être appelé ta créature, comment te suis-je si étroitement uni par le lien de la charité que mon âme se soit fondue d'amour à ta seule voix ? O ardeur de l'amour qui fond en Dieu le plus profond de mon esprit ! Car mon âme était dure comme le diamant, mon cœur était extrêmement dur, et maintenant il se fond d'amour, il sort de lui-même, il se perd tout entier dans ton Cœur, il laisse le corps et court en Dieu, il est absorbé par Dieu et s'oublie lui-même.

O amour, que te rendrai-je pour m'avoir divinisé ? Je vis, ce n'est plus moi qui vis : mais c'est le Christ qui vit en moi. Inénarrable est ta vertu, ô amour, toi qui as transfiguré de la boue en Dieu. Je t'en prie, dis-le-moi, quoi de plus puissant que toi, quoi de plus doux, quoi de plus joyeux, quoi de plus noble ? O saint amour, je tombe en défaillance en pensant à toi, qui transportes au ciel ce qui est terrestre et qui m'unis à mon Sauveur bien-aimé. O heureux amour, qui nous fais languir en attendant les embrassements du divin Époux de nos âmes. O désirable amour, qui remplis les indigents des plus hautes délices ! Mais, ô mon âme, si à sa seule voix tu es devenue liquide,

comment soutiendras-tu son embrassement ? Comment ne seras-tu pas consumée dans ses baisers ? Si tu es devenue liquide à son souffle, comment ne seras-tu pas absorbée lorsque tu entreras dans ses plaies et que tu parviendras à son Cœur ? Certes, si tu as été liquéfiée à son souffle, comment ne seras-tu pas consumée lorsque tu mangeras son Corps et son Sang ? Mais, ô admirable douceur, incomparable allégresse : nous pouvons manger Celui que nous ne pouvons nommer. Mon âme ne mérite point d'être son esclave et il l'appelle sa bien-aimée dans ses délices.



Qui donc pourra contempler la plus petite étincelle d'un aussi grand amour ? Qu'est-ce donc ? Je ne le sais, je ne le puis comprendre, et je suis stupéfait d'admiration, je suis réjoui de délectation, je suis enivré de joie. Mais comment ai-je mérité cela, qu'ai-je fait, pour me montrer digne d'aussi grands bienfaits ? Je t'ai persécuté, et tu m'as donné une place dans ton Cœur ; j'ai craché à ta face, et tu m'as couvert de baisers ; je t'ai blessé d'un glaive et tu m'as délivré de la mort ; je t'ai rempli de douleur, toi mon Dieu, et tu m'as donné une vie heureuse. O admi-

table échange de ta droite ! Ce n'est point étonnant qu'à ta voix, mon cœur se soit liquéfié, bien plus, que tout entier je sois enflammé, afin d'être tout entier rendu liquide, pour m'écouler totalement en toi ; Il n'est point étonnant que je ne voie que toi, que mes pensées, mes paroles mes actions ne sortent pas de toi ; il est bien étonnant, au contraire, que tu n'absorbes pas notre attention assez totalement pour nous laisser ignorer tout ce qui n'est pas toi. Car si nous te possédons, que pouvons-nous désirer de plus.

Que notre esprit donc, ô très doux Seigneur Jésus, que notre esprit repose en toi et qu'il ne s'en éloigne jamais ; car c'est une folie consommée, de sortir d'une demeure si noble et si pleine de joie. Oserons-nous regarder autre chose que notre très doux Epoux, aurons-nous d'autre crainte que celle de nous le voir enlevé ? Dites-moi je vous prie quel intérêt avons-nous à regarder autre chose ? Les choses terrestres ne sont-elles pas de la fange en comparaison de ce bien suprême ? Comment tout ne nous semble-t-il pas folie, et ne le méprisons-nous pas ? Comment tout ne nous est-il pas en dégoût devant un si grand bien ? O folie des impies ! Prévaricateurs, rentrez en vous-mêmes : Le royaume de Dieu est au-dedans de vous, et dans votre folie vous préférez vous inoculer le venin le plus meurtrier, et vous soumettre à la servitude diabolique ! Certainement notre Dieu est au-dedans de vous, tournez-vous donc vers lui, et jouissez-en ? Lui que vous avez méprisé, qu'il soit maintenant votre seul contentement, qu'il soit votre partage ! Que Celui qui vit et règne dans les siècles des siècles nous accorde cette grâce. Ainsi soit-il.

(S. Bonaventura, Aiguillon du divin amour, 2me Part, ch. 8.)



CORRESPONDANCE DE ROME



Mission générale à Rome. — Conformément au désir exprimé par le Souverain Pontife à Son Eminence le Cardinal Vicaire, une mission générale a été donnée à Rome, du 28 mars

au 8 avril, à l'occasion des fêtes de saint Philippe de Néri, et en préparation à l'accomplissement du devoir pascal. Les exercices de la mission ont eu lieu simultanément dans quarante églises de la ville.

Selon la méthode usitée ici, le peuple était convoqué, deux fois par jour, pour entendre la parole de Dieu. Le matin à 5 hrs, après la célébration du Saint Sacrifice, se faisait une instruction sur le Décalogue. L'exercice du soir avait lieu à des heures différentes, afin que tous les fidèles eussent la facilité d'y prendre part selon la diversité de leurs occupations. Dans certaines églises, il commençait à 2 hrs avant l'*Ave Maria*, c'est-à-dire vers 5 hrs ; dans les autres il commençait à l'*Ave Maria* qui, à cette époque de l'année se sonne à 7 hrs du soir. Cet exercice, qui était le plus important et le plus suivi, ne durait pas moins de 2 hrs. Un prêtre récitait d'abord le chapelet ; puis le missionnaire se rendait à la tribune (1), où, pendant environ trois quarts d'heure, il faisait une instruction familière sur les sacrements, et spécialement sur le sacrement de pénitence. L'instruction terminée, le peuple chantait un cantique, à la suite duquel avait lieu la méditation sur l'une des grandes vérités de la religion. Cet exercice se terminait tous les soirs par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Notre église Saint-Antoine était une de celles que Son Eminence le Cardinal Vicairé avait désignées pour les prédications de la mission. Le R. P. Cudide Mariotti, l'ostuleur général de l'Ordre, faisait l'instruction du matin ; le soir c'était le R. P. Ignace de Romano, Secrétaire général, qui donnait successivement l'instruction et la méditation. Cette mission a produit des résultats bien consolants : le peuple accourait en foule et écoutait les prédications avec une grande attention.

* * *

Conférences de M. Harmel. -- Dans le courant du mois de mars, nous avons eu la bonne fortune de posséder à Rome, pendant une dizaine de jours, celui qu'au Congrès de Novare, on avait appelé le "*grand ouvrier du Pape des ouvriers*" et qui

(1) C'est l'usage en Italie, à l'occasion des missions et du mois de Marie, de dresser, dans le milieu de l'église, une tribune qui mesure ordinairement dix pieds de long sur sept de large. En avant, du côté de l'autel, est une grande croix au pied de laquelle se trouve un prie-Dieu et à côté un fauteuil. C'est de cette tribune que se font les prédications.

est connu en France, voire même en Italie, sous le nom de "Bon Père." M. Léon Harmel, dont la soumission au Souverain Pontife n'est pas moins grande que son dévouement à la cause des petits et des humbles, est venu se prosterner aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, pour en recevoir lumières, encouragements et bénédictions.

Pendant son séjour dans la Ville éternelle, l'*apôtre des ouvriers* a été invité à prendre la parole en public et il a fait deux conférences qui ont produit la meilleure impression.

La première a eu lieu dans la grande salle des Pères de l'Assomption près de notre ancien couvent d'*Ara-Celi* ; elle était exclusivement réservée aux ecclésiastiques et aux religieux. Son Eminence le Cardinal Vicaire, devait la présider, il en fut malheureusement empêché par cette désagréable visiteuse l'*Influenza*, qui, le mois dernier, obligea un grand nombre d'habitants à garder la chambre pendant quelques jours. Au premier rang se trouvaient trois illustres Princes de l'Eglise, qui avaient daigné honorer de leur présence cette magnifique réunion. C'était le Cardinal Vaughan, de Londres ; le Cardinal Schvenborn, de Prague ; et le Cardinal Macchi, de Rome. Des évêques, des prélats, des supérieurs d'Ordres et Congrégations religieuses, des ecclésiastiques et des religieux, au nombre de trois cents : tel était l'auditoire choisi auquel devait s'adresser le "Bon Père."

Rappelant son voyage de l'an dernier, M. Harmel exposa que dans l'audience pontificale, le Souverain Pontife avait attiré son attention et celle des catholiques sur trois points principaux : l'action du clergé séculier et régulier sur les ouvriers ; l'organisation du Tiers-Ordre franciscain au point de vue de la réforme sociale et l'action de l'ouvrier sur l'ouvrier, selon la méthode du Val-des-Bois. Reprenant chacun de ces trois points, l'orateur rendit compte de ce qui s'était fait en France, depuis un an, pour répondre aux désirs du Souverain Pontife.

Le clergé s'est mis résolument à l'œuvre pour étudier les moyens de résoudre les problèmes si difficiles de la question sociale. Des conférences ont été établies dans ce but dans divers séminaires et dans plusieurs diocèses. Au Val-des-Bois, plusieurs réunions ont eu lieu à ce sujet dans le courant de l'année dernière : au mois de juillet, c'étaient des séminaristes ; au mois d'août des prêtres zélés, qui, au nombre de quarante à cinquante,

ont passé une semaine entière chez M. Harmel pour étudier ensemble cette grave question. Chaque premier vendredi du mois, les curés de la vallée de la Suippe se réunissent dans le même but au Val-des Bois. Passant de l'étude à l'action, l'orateur a montré ensuite ce qui se faisait dans le diocèse de Reims, à Paris et ailleurs. Il a parlé de "*l'Œuvre des miséreux*" dont s'occupent avec succès prêtres et religieux de Paris, à Montmartre, à Plaisance et ailleurs, et il a excité l'hilarité et les applaudissements, en racontant le triomphe de deux Capucins au théâtre d'Annonay, où ils avaient été provoqués par les socialistes à la fin de la mission. Parlant ensuite du Tiers-Ordre, il a montré les heureux résultats de la réunion des Commissaires provinciaux du Tiers-Ordre, en juillet dernier. C'est de là que sont sortis les deux importants Congrès franciscains de Paray-le-Monial et de Novare, en Italie, dont le Saint Père a parlé avec tant d'éloge, dans des lettres publiques au Rme Père Général des Franciscains, et au R. P. Jules du Sacré-Cœur. Des résolutions sérieuses y ont été prises, au sujet de la question sociale, au point d'attirer l'attention de toute la presse. Ces résolutions seront confirmées sans aucun doute dans le prochain Congrès de Limoges et d'Assise, actuellement en préparation, et seront mises ensuite à exécution.

Enfin, pour montrer l'action de l'ouvrier sur l'ouvrier, l'orateur a parlé des cercles d'études sociales, et des congrès ouvriers, dans lesquels des anarchistes et des socialistes convertis se font les apôtres de leurs camarades et montrent autant d'ardeur pour le bien qu'ils en avaient montré pour le mal.

La seconde conférence a eu lieu au Cercle catholique de *Testa Spaccata* : elle était surtout pour ceux qui s'occupent d'œuvres sociales. Deux cardinaux y assistaient : l'Éminentissime Vincent Vanutelli et l'Éminentissime Legna. Des membres du Patriarcat romain, des professeurs d'université, et de nombreux laïcs s'y étaient donné rendez-vous pour entendre M. Harmel, pour l'applaudir et pour apprendre à son école les moyens de travailler efficacement à la régénération de la société. Ce serait dépasser les bornes d'une simple correspondance que de vouloir résumer cette conférence, non moins intéressante que la première, et non moins applaudie.

* * *

Congrès du Tiers-Ordre en 1895. — A peine arrivé à

Rome, M. Harmel, en digne enfant de saint François, s'est empressé de rendre visite à notre Rme Père Général. L'entrevue a été on ne peut plus cordiale. Le sujet de la conversation s'imposait. M. Harmel est président d'honneur des Congrès franciscains en France et en Italie ; il a donc parlé des futurs Congrès de Limoges et d'Assise. Le Père Général savait déjà par le R. P. Jules du Sacré Cœur avec quel zèle, quelle intelligence et quel dévouement le Comité de Limoges s'occupe des préparatifs du Congrès, qui aura lieu dans cette ville les premiers jours du mois d'août. Il a été heureux de recevoir de M. Harmel la confirmation de ces bonnes nouvelles et il lui a témoigné toute sa satisfaction, l'assurant en même temps qu'il allait pousser avec activité les préparatifs du Congrès d'Assise. Pour des motifs indépendants de sa volonté, le Rme Père Général n'avait pas encore pu former le Comité italien. Il vient de le faire, il y a quelques jours, et il a écrit une lettre à tous les provinciaux, commissaires et directeurs du Tiers Ordre en Italie, pour leur faire connaître les membres du Comité et leur dire toute l'importance qu'il attache à cette entreprise.

* * *

Léon XIII et le Tiers-Ordre. — Le lundi 1 avril, M. Harmel a été reçu en audience par le Souverain Pontife, qui a daigné le retenir près de lui pendant une heure environ.

— “ Ah, vous voilà, mon cher Harmel, s'est écrié le Pape en le voyant, que je suis heureux de vous revoir ! Vous avez fait des conférences à Rome, j'en ai entendu parler et j'en suis très content. Vous occupez-vous toujours du Tiers-Ordre ?

— Oui, Très Saint Père, sous la direction du Général des Franciscains, nous préparons deux Congrès pour cette année, l'un en France, à Limoges, l'autre en Italie, à Assise. Mgr l'Evêque de Limoges se montre extrêmement bienveillant pour nous, et il a accepté la présidence d'honneur du Congrès qui se tiendra dans sa ville épiscopale au mois d'août prochain.

— C'est très bien. Vous savez quelle importance j'attache au Tiers-Ordre. J'en ai diminué les obligations pour le rendre accessible à tous. Je voudrais que les familles entières se fissent inscrire dans le Tiers-Ordre, et que le père de famille récitât les douze *Pater, Ave* et *Gloria* avec les siens à la prière du soir. J'ai su avec quel succès se sont réunis les Congrès de Paray-le-Monial et de Novare, et j'en ai été très heureux. Il faut continuer

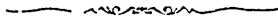
dans cette voie et préparer activement celui d'Assise. Je vous ai déjà dit quelle espérance je fonde sur le Tiers-Ordre pour la réforme de la société.

Ces paroles du Souverain Pontife en disent long, et sont un puissant encouragement pour l'organisation du Tiers-Ordre et des Congrès. Docile à la voix de notre bien-aimé Père Léon XIII et de notre Père Général, nous continuerons à marcher dans la voie qui nous est tracée, pour la gloire de Dieu et le salut de la société.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX
O. F. M.



Le larcin du Psautier



Trois nations se glorifient de saint Antoine : le Portugal qui le vit naître, l'Italie qui le vit mourir et la France qui fut le principal théâtre de ses travaux. Montpellier, Toulouse, Le Puy, Brive, Bourges, Arles, Limoges le virent tour à tour, et chacune de ces villes croit avoir Antoine tout entier, tant le souvenir du Saint y est encore vivant, tant elles sont fières des prodiges que le Thaumaturge franciscain opéra dans leur sein.

Brive a les grottes solitaires qui ravirent le cœur d'Antoine, et le pèlerin y trouve un attrait de plus, puisque Antoine les aime. Toulouse, alors centre de l'hérésie et de la révolte albigeoise vit le miracle de la mule adorant, sur l'ordre du Seigneur, Jésus dans la divine Eucharistie. Arles entendit le sermon sur le titre de la Croix à la fin duquel François stigmatisé apparut aux Frères assemblés au Chapitre.

Il y a quelques années à l'occasion des fêtes du centenaire, de l'illustre université de Montpellier, il fut fait mention de saint Antoine. C'est qu'en effet vers la fin de l'année 1224 notre Saint fut chargé d'enseigner la théologie en cette ville. On ne dit rien de particulier sur ses leçons dans lesquelles il déploya la même supériorité qu'à Bologne. On sait seulement que ce fut à cette époque qu'il composa son *Commentaire sur les psaumes*. Il mit à ce travail une application particulière, à cause de l'usage fréquent qu'il faisait de cette partie de l'Écriture.

Ce commentaire devint le répertoire où il puisait la matière des conférences qu'il adressait à ses frères dans l'intérieur du couvent, soit pour les initier à la science de l'exégèse, soit pour nourrir leur piété naissante, et les faire progresser dans les voies de la perfection. C'est de là encore qu'il tirait les plans des instructions qu'il prêchait devant le peuple, dans les églises de la ville et de la campagne.



Il avait bien le droit d'aimer l'instrument des victoires qu'il remporta sur l'erreur et sur le vice. Mais Dieu voulut éprouver sa vertu. Voici le récit de Wadding, tiré du *Liber Miraculorum* : “ Pendant qu'il professait la théologie aux Frères dans la ville de Montpellier, il arriva qu'un novice quitta l'Ordre, et emporta furtivement pendant la nuit, un commentaire des psaumes d'une très grande valeur, dont le Serviteur de Dieu faisait usage pour ses instructions.

“ A cette nouvelle, l'homme de Dieu ressentit une profonde douleur. Il se mit aussitôt en prière, et par une permission miraculeuse de la Providence, le diable armé d'une hache alla à la rencontre du novice fugitif, tandis qu'il se préparait à passer un pont. Il lui dit d'une voix terrible : Retourne vers le Serviteur de Dieu, Antoine ; rentre dans l'Ordre que tu as déserté, avec le Psautier que tu as volé ; autrement, au nom de Dieu je vais te tuer et je te jetterai dans la rivière.

“ Le novice épouvanté demeura comme frappé de stupeur. Mais comme il résistait encore, à l'instant le diable devint d'une taille gigantesque ; son visage était noir et ses traits si horribles, que le novice, saisi d'une grande terreur, reprit aussitôt le chemin du couvent. Il alla trouver l'homme de Dieu, lui rendit son Commentaire, et, confessant humblement son péché, il demanda avec d'abondantes larmes de rester dans l'Ordre.”

La joie de saint Antoine fut grande autant que sa peine avait été profonde. Il avait retrouvé son ouvrage, il avait retrouvé le novice son frère. C'est à ce fait que l'on fait remonter la confiance des fidèles envers saint Antoine pour retrouver les objets perdus. La fidélité du Saint à leur être propice augmente grandement cette confiance.

A Montpellier comme à Bologne, Antoine sut concilier les devoirs du maître avec les travaux de l'Apôtre. Il prêchait fréquemment se faisant tout à tous, suivant le conseil de saint Paul⁷ pour les gagner tous à Jésus-Christ. Savant avec les manichéens, simple avec le pauvre peuple, il répondait à tous les besoins de la situation. Mais il n'y resta pas longtemps.

Son apostolat s'étendit partout où la foi était en péril. Jusque dans le cœur du pays ravagé par l'hérésie, il prit position pour mieux arrêter les progrès du mal. Les écrivains anciens lui attribuent la fondation de la plupart des couvents de son Ordre, qui s'élevèrent rapidement dans cette contrée. Il avait le coup d'œil du stratège qui fortifie avec grand soin les points menacés, pour prolonger plus longtemps la résistance, et pour porter l'attaque sur un plus vaste rayon. Il avait la grâce des saints qui fécondent le désert, en le foulant de leurs pieds nus.

FR. ANGE-MARIE, *M. Obs.*



FAVEURS OBTENUES

Par l'intercession de saint Antoine de Padoue

Montréal. — Je souffrais au sein d'un mal qui établit la suppuration plusieurs fois et y avait laissé des ulcères déclarés cancéreux par deux médecins. Ils m'avaient dit plusieurs fois que, pour me sauver, il fallait que je fusse opérée.

J'eus d'abord recours au bon Frère Didace par des neuvaines en commun, avec mon mari et le plus âgé de mes petits enfants qui a quatre ans. Nous priions tous, avec une grande confiance, devant son portrait que je tenais dans mes mains le jour et la nuit.

Dès les premiers jours, je me suis sentie soulagée, à la fin sensiblement mieux, mais non guérie.

Alors, nous nous sommes adressés à saint Antoine de Padoue, en lui demandant avec une grande confiance de me guérir. Au bout de quelques jours de prières faites en son honneur, j'étais guérie. Quelques jours après, je suis tombée gravement malade de la fièvre. Aussitôt, je me suis recommandée à saint Antoine ; deux jours après, j'étais en parfaite santé, au grand étonnement des médecins et des Sœurs de la Providence qui m'ont visitée durant mes maladies. Tous considèrent ces guérisons comme extraordinaires.

Encore une autre faveur que nous avons obtenue en même temps, par l'entremise de ce grand Saint : c'est une place pour mon mari, qui était sans ouvrage depuis plusieurs mois, et dans notre misère, des secours inattendus. C'est pour accomplir des promesses, que je vous prie bien humblement, de vouloir remercier saint Antoine et le bon Frère Didace, dans la *Revue* et dans la *Loix de saint Antoine* de Paris.

Saint-Clément, Témiscouata. — 17 avril 1894. Je dois des actions de grâces à saint Antoine pour plusieurs faveurs obtenues, en particulier pour la guérison d'une oreille devenue sourde.

UN ABONNÉ.



STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

Etude Historique, Topographique, Scripturale, Morale et Archéologique

NEUVIÈME STATION

JÉSUS TOMBE POUR LA TROISIÈME FOIS

I

CETTE troisième chute n'est pas indiquée dans l'Évangile ; la tradition seule en fait foi.

A défaut de données historiques plus précises, il est facile d'expliquer cette dernière chute par les circonstances qui étaient les mêmes que dans les deux précédentes. Une particularité mérite cependant d'être signalée comme ayant causé une douleur plus vive à Jésus et déterminé cette chute.

La divine Victime arrivait en vue de l'endroit où elle allait être immolée, un petit escarpement seul l'en séparait. En présence de ce lieu de supplice, Jésus voit d'une part tous les tourments qu'il lui reste à endurer et d'autre part l'inutilité de son sang pour une multitude d'âmes qui voudront se damner malgré lui. Ce spectacle est trop pénible ; son humanité n'en peut soutenir la vue et le Sauveur tombe une dernière fois, mille fois plus brisé dans son cœur que dans son corps.

II

La topographie exacte de cette neuvième station est très difficile à préciser, par suite des changements opérés sur ce lieu à travers les siècles. Les Grecs schismatiques qui n'ont aucune estime pour les souvenirs que révèrent les catholiques, et en particulier la voie douloureuse, ont élevé une série de constructions sur l'emplacement de la troisième chute. Cela fait qu'on ne peut continuer l'itinéraire suivi par Jésus.

Autant qu'on peut en juger par l'espace qu'occupent ces bâtiments, la distance directe de la huitième à la neuvième station serait d'environ cinquante pas. Mais il faut revenir sur nos pas

et faire un détour qui nous demandera sept ou huit minutes pour arriver de l'autre côté.

Revenant ainsi jusqu'à la septième station, nous entrons sur la droite dans le rue d'un marché, en gravissant quelques marches. A 265 pieds dans cette rue, nous remarquons, à droite, deux colonnes debout provenant des anciens propylées de la basilique du Saint-Sépulcre élevées par sainte Héléne. De là, après avoir incliné un peu vers l'Ouest, nous reprenons l'escalier dans la direction du Sud, puis tournant à droite, nous nous dirigeons vers le Nord en montant une petite éminence formée par la voûte d'une maison et par toute sorte de débris. Nous prenons ensuite en tournant à gauche la direction de l'Ouest quelques degrés Nord pour reprendre de nouveau celle du Nord ; puis nous dirigeant à l'Ouest, nous arrivons ainsi au bout d'une impasse après un trajet de 320 pieds.

L'emplacement de la troisième chute est occupé par l'évêché copte.

III

La justice de Dieu n'est pas encore satisfaite ; il faut qu'elle continue le cours de ses vengeances. "La colère du Seigneur s'est allumée contre son peuple et il a étendu la main et l'a frappé. . . . En tout cela la colère ne s'est pas apaisée, mais sa main reste toujours étendue." (Is., V, 25.)

Ces chutes de Jésus sont l'écho de ces vicissitudes dont se plaint Jérémie dans ses lamentations : "Le Seigneur m'a conduit et m'a amené dans les ténèbres et non dans la lumière."

"Il a tourné et retourné sa main sur moi pendant tout le jour." (Lam., II, 2, 3.)

La divine Victime, en contemplant le lieu de son supplice, s'écrie avec le Psalmiste : "Quel avantage retirerez-vous de ma mort ?" (Ps., XXIX, 15.)

IV

Cette dernière parole que Jésus adressait à son Père, il l'adresse aussi à chacun d'entre nous. Nous étions tous présents à la pensée du Sauveur lorsqu'il se mettait en face de tous les tourments qu'il allait supporter. Il voyait l'efficacité de son sang sur nos âmes. Que vit-il, en contemplant notre âme ? La vue de votre âme fut-elle une cause de joie pour votre Dieu, ou ne fut-elle pas plutôt la cause de sa chute ?

Jésus ne revient pas sur le sacrifice qu'il a fait de lui-même à son Père ; tout au contraire, s'il le fallait, il serait prêt à mourir mille fois pour chacune de ces âmes. Mais ce qu'il ne peut accepter, c'est la vue de ces âmes malheureuses qui voudraient se damner malgré tous ses efforts, qui voudraient se précipiter en enfer, et ne voudraient à aucun prix profiter de ce sang qu'il verse si généreusement pour elles.

O Père, s'écrie-t-il, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi ! Ah ! c'est que Jésus aime ces âmes malheureuses, malgré leur ingratitude. On peut dire qu'il les a aimées plus que lui-même, puisqu'il a donné son sang et sa vie pour elles. Dès lors quelle peine horrible envahit son cœur quand il les voit mépriser son sang ! Comme il souffre de les voir échapper aux pieux sacrifices de sa miséricorde. Il n'en faut pas davantage pour le jeter de nouveau la face contre terre.

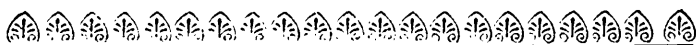
Rentrons en nous-mêmes devant notre Sauveur gisant daas la poussière du chemin. Jésus s'est jeté en travers de notre chemin pour nous arrêter dans notre course vers l'enfer. Voici le dernier effort de notre Dieu mourant pour nous sauver : resterons-nous sourds à cet appel suprême ? Aurons-nous le courage de fouler aux pieds ce Père si tendre qui vient s'opposer à notre perte ? Arrêtons nous devant ce spectacle si lamentable.

Ce Sang de Jésus nous est distribué par le moyen des sacrements et des grâces que nous recevons continuellement. Chacune de ces bonnes inspirations que nous méprisons si facilement est une goutte de ce sang divin. Et c'est par torrents que Dieu le répand sur nos âmes. Jésus a vu le profit que nous retirerions de ce sang et c'est la vue de ces cœurs endurcis qui l'a jeté la face contre terre. Puisseons-nous n'avoir jamais été cause de cette chute ! Profitons de la Rédemption en correspondant aux grâces de Dieu.

V

Sur l'emplacement de cette neuvième station, se trouvait un ancien couvent que l'on faisait remonter au temps de sainte Hélène. Aujourd'hui, c'est l'évêché copte qui l'occupe. Nous touchons à l'église du Saint-Sépulcre.

Dans le pied droit Sud de la porte d'entrée de l'évêché, on voit un morceau de fût de colonne en marbre rouge. C'est l'indication de la neuvième station.



Nouvelles du Tiers-Ordre.

FRATERNITÉ DE N.-D. DES ANGES DE MONTRÉAL. — Nos lecteurs ont eu connaissance déjà de la fondation de nouvelles Fraternités à l'église de N.-D. des Anges. Voici le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu.

Fraternité des Frères

Rév. Monsieur A. Luche, P. S. S., Directeur

“ L. J. A. Derome, Fr. Ministre

“ B. A. T. de Montigny, Assistant

“ Joseph Cadieux, Maître des novices

“ L. A. St-Louis, Conseiller

“ Victor Thériault, “

“ George Pichette, “

“ Philippe Lagacé, “

La Fraternité des Frères se compose de 70 membres ; plus 3 postulants.

Fraternité des Sœurs

Madame Joseph Turgeon, Supérieure

“ Joseph Boucher, Ass. et maîtresse des novices

“ Sylvain Larose, Infirmière

“ Honoré Drouin, Secrétaire

“ L. O. Fréchère, Trésorière

“ Joseph Gagnon, Portière

“ George Pichette, 2^{me} Infirmière

Mlle Angèle Martel, Sacristine

La Fraternité des Sœurs se compose de 115 professes, 35 novices et 6 postulantes.

LE TIERS-ORDRE A QUÉBEC. — Le Tiers-Ordre a célébré avec un éclat extraordinaire la grande fête des chrétiens. La présence de Mgr l'Archevêque de Cyrène a contribué à donner plus de solennité à la réunion des deux Fraternités de l'après-midi de dimanche. Mgr a prêché le sermon et a présidé lui-même à la cérémonie de la vêtue et de la profession d'une

cinquantaîne de sœurs. C'était la première fois que Mgr Bégin visitait la belle et imposante association franciscaine. Sa Grandeur a paru satisfaite de tout ce qu'Elle a vu ce jour-là dans la chapelle des Tertiaires.

A deux heures, Monseigneur faisait son entrée, accompagné du R. P. Perron, directeur, des RR. PP. Boissonnault et Désilets, O. M. I. et du Frère Ministre. Dans l'intervalle, le chœur de l'orgue entonna le *Vivat in æternum* avec tout l'entrain que comporte la musique allègre de ce morceau.

Les Frères, au nombre de trois cents, ont ensuite défilé processionnellement, bannière en tête, en chantant le *Miserere*.

Mgr l'Archevêque a ensuite pris la parole et a parlé des règles du Tiers-Ordre, de la mission que les Tertiaires avaient à remplir dans le monde, de leurs devoirs respectifs en ce qui a trait au luxe, aux théâtres, aux œuvres charitables, etc.

A la suite de l'absolution générale et de la bénédiction papale, eut lieu la bénédiction du Très Saint Sacrement qui a clos la cérémonie.

La musique et le chant donnés à l'orgue ont été dignes en tous points de la grande fête de Pâques, et nous devons féliciter tous ceux qui y ont pris part.

LA LONGUE POINTE. — Le 8 mai, à la suite d'un *Triduum* prêché par un Père Franciscain, une cinquantaîne de personnes prenaient l'habit du Tiers-Ordre. Nous apprenons en outre que le mouvement n'est pas encore arrêté et qu'un bon nombre de personnes qui ont voulu prendre leur temps pour réfléchir vont s'enrôler à leur tour le jour de la Pentecôte

Ce résultat, qui pourrait étonner quand on connaît le chiffre de la population de cette paroisse, s'explique cependant assez facilement : la paroisse de la Longue Pointe est sous le vocable de saint François d'Assise. A ce sujet, M. le Curé disait fort à propos en annonçant le *Triduum* que si une paroisse devait avoir des Tertiaires, c'était bien celle qui reconnaissait saint François pour son patron ; en outre être paroissien de saint François sans être Tertiaire, ce n'est mériter qu'à moitié la protection du Saint.

La paroisse qui ne compte que 500 communicants a su comprendre l'invitation, comme on le voit.





REMERCIEMENTS ADRESSES

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Declaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance.

Nulla relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

○ Ancienne Lorette. — 26 janvier 1894. *“ Sa gloire est grande dans les œuvres de salut et Dieu le récompensera de gloire et d'une grande célébrité. ”* Je souffrais depuis plus de trois ans d'une maladie contre laquelle la science médicale avait échoué et qui compromettait les fruits d'un cours classique presque terminé. La pensée d'être un épileptique peut-être pour la vie me mettait au désespoir, quand j'entendis parler de la bonté et de la puissance du bien-aimé Frère Didace. Je m'adressai donc à lui, demandant la santé nécessaire pour dédommager mes parents des sacrifices qu'ils se sont imposés pour m'instruire. Je promis entre autres choses de publier ma guérison, devoir que je remplis avec reconnaissance, car depuis lors je n'ai pas eu une seule attaque et compte bien pouvoir gagner ma vie. Puisse ce témoignage ajouter un humble fleuron à la couronne qui sera déposée un jour sur la tombe de notre futur Canonisé.

F. JOS. MOISAN.

Âncienne Lorette. — Il y avait quatre ans que je souffrais d'une maladie affreuse et compliquée qui me retint au lit les trois quarts du temps avec de grandes douleurs. Je ne me relevais que pour me traîner sans pouvoir travailler ni même prendre soin de mon corps. Mon docteur, malgré son constant dévouement, était découragé et dérouté d'une maladie aussi étrange. Je consultai donc un autre médecin qui me comprit et me rétablit en peu de temps. Mais ce n'était que pour retomber trois mois après. Le 17 octobre j'appelai mon confesseur, me trouvant sur mon lit entre la vie et la mort. Je souffrais tellement que je ne pouvais endurer mes couvertures ni rester couchée. Des neuvaines réitérées, des messes et des promesses à la bonne Sainte Anne me sortirent du lit, mais sans me rétablir. Je souffrais et je m'affaiblissais toujours. L'inflammation était revenue au cœur et me faisait fréquemment tomber en syncope. Je retournai à mon second docteur qui diagnostiqua trois ulcères à la matrice, et me promit de me guérir mais à la condition d'un séjour d'une quinzaine à la ville et d'une opération chirurgicale. Je laissai donc ma famille et dans mon effroi je me recommandai de tous côtés aux prières. M'étant adressée au R. P. Perron, je reçus de lui une image du Frère Didace et il m'engagea à tourmenter ce grand Guérisseur jusqu'à mon rétablissement, C'est ce que je fis avec une grande confiance et je pus ainsi échapper à l'opération. Je demande de l'aide pour remercier mon cher Bienfaiteur.

Dame ELZÉAR ROBITALLE.

14 juillet 1894. — Une communauté religieuse remercie le Frère Didace d'une grande grâce temporelle obtenue par son intercession.

Arthabaskaville. — Hôtel Dieu S Joseph, 23 juillet 1894. Je viens payer une dette de reconnaissance au bien-aimé Frère Didace en vous priant de vouloir bien donner la publicité de votre *Revue* à la faveur signalée que j'ai obtenue par l'entremise de ce bon Religieux. Ayant entendu parler des miracles et des faveurs extraordinaires obtenues sur le tombeau de ce Frère, pleine de confiance, je promis que s'il m'obtenait une grâce spirituelle que je sollicitais depuis longtemps, je la ferais publier. Je l'ai obtenue ainsi que plusieurs autres.

UNE SŒUR HOSPITALIÈRE DE SAINT JOSEPH.

Montréal. — 14 juillet 1894. Je publie, selon la promesse que j'en ai faite, trois grâces obtenues du bon Frère Didace. L'une de ces grâces m'est personnelle.

Dame OSCAR MIREAULT, rue Plessis 280

Montréal. — 11 septembre 1894. Mon mari ayant été involontairement la cause d'un accident survenu à un homme, nous étions passibles de payer les frais. Après avoir imploré en vain la clémence de la compagnie, je suis venue me recommander à vos bonnes prières. D'après vos conseils nous avons commencé une neuvaine au Saint Nom de Jésus avec l'invocation au bon Frère Didace et nous avons promis de faire publier dans la *Revue* le succès de notre affaire. A la suite de la neuvaine qui se terminait le 14 juillet, nous avons reçu la bonne nouvelle que la compagnie ne nous faisait payer aucun frais. Gloire au bon Frère Didace !

Lachute. -- 2 novembre 1894. Ayant obtenu une guérison par l'intercession du Frère Didace, j'en livre connaissance à la *Revue* afin qu'elle la publie pour la gloire de ce puissant Protecteur.

Dame CHS CHARLEBOIS.

Montréal. — 17 novembre 1894. Après trois neuvaines faites en l'honneur du Frère Didace d'après le conseil des Pères, nous avons obtenu trois grâces dont la dernière nous a paru miraculeuse. Il s'agissait de procurer un emploi à un père de famille qui en manquait depuis dix mois. Nous demandons à la *Revue* de se faire publiquement l'interprète de notre reconnaissance envers le Frère Didace.

Dame M. A. BAILLARGEON

Saint-Ferdinand. — 10 décembre 1894. Veuillez publier une grâce que j'ai obtenue par la médiation du bon Frère Didace. C'est lui que j'ai prié de s'entremettre pour moi devant N.-D. de Pitié et le Sacré-Cœur de Jésus.

UN TERTIAIRE.

Saint Chrysostome. — 25 décembre 1894. Daigne le bon Frère Didace agréer l'éternelle reconnaissance d'une mère dont il a guéri l'enfant.

UNE TERTIAIRE.

Montréal. — Décembre 1894. Etant affligée depuis quelques années d'une palpitation de cœur qui mettait ma vie en danger, je résolus de faire une neuvaine au bon Frère Didace et promis de rendre ma guérison publique par la *Revue* si je l'obtenais. Depuis que j'ai accompli ma résolution, je suis tout à fait bien. Je dois aussi remercier le bon Frère pour d'autres faveurs toutes particulières que j'ai obtenues par son intercession.

UNE TERTIAIRE reconnaissante.

Montréal. — 30 décembre 1894. Une de mes sœurs de Saint-Ours, était retenue au lit depuis plusieurs jours par un violent mal de tête qui ne faisait que s'aggraver. Ayant invoqué le bon Frère Didace par une neuvaine, elle s'est trouvée guérie et livre cette faveur à votre connaissance.

UNE ABONNÉE.

Montréal. — Rue Montcalm 322. Adela Gremard, enfant de 9 ans, restait incapable de marcher depuis trois ans, à la suite d'une fièvre. Comme ses douleurs augmentaient, on le recommanda au bon Frère Didace dans la semaine de Noël 1894. Non seulement les douleurs cessèrent, mais la veille du jour de l'an, pour la première fois depuis trois années il put poser les pieds à terre et se soutenir.





N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

Dame Alphonse Loisselle, en religion Sr. Ste Thérèse de Jésus, décédée à Montréal le 29 avril, après 4 ans de profession.

M. J. Bapt. Trahan, en religion Fr. Paul, décédé à Saint-Jean, le 27 mars, après un an de profession.

Le défunt depuis son entrée dans notre Fraternité de Saint-Jean, où nous comptons tant de Tertiaires modèles, ajouta au dévouement et à l'abnégation qui avaient caractérisé toute sa vie, la pratique des vertus religieuses, en Tertiaire qui ne voit plus que Dieu, son âme et l'éternité.

Charles Turcot, en religion Fr. Jean-Marie de la Croix, décédé à Montréal, à l'âge de 17 ans et quelques mois, après 11 jours de profession.

Tertiaire depuis quelques jours seulement, il l'était depuis longtemps dans son cœur par son grand amour de la pauvreté et de la mortification. Comme son Père saint François, il louait Dieu en tout ce qu'il voyait et possédait.

Il entra au Petit Séminaire de Montréal (rue Sherbrooke) en 1891 et donna toujours à ses condisciples le bon exemple par sa conduite irréprochable, sa piété et son zèle pour les œuvres saintes. Aussi était-il vice-président de la Congrégation des Saints Anges et zéléateur de l'Apostolat de la Prière. Il s'acquittait toujours de ces charges avec la plus scrupuleuse attention.

Mais sa dévotion par excellence était celle envers Jésus-Hostie. A l'exemple de saint Louis de Gonzague, il communiait tous les huit jours, employant les jours qui précédaient ses communions en préparation et ceux qui suivaient en actions de grâces.

Ses désirs se portaient vers le sacerdoce, mais Dieu en avait jugé autrement. Il a cueilli cette jeune fleur dans toute sa fraîcheur pour la transplanter dans son saint Paradis.

C'est le 9 mai, après une maladie de 6 mois endurée avec une grande patience et une grande résignation à la volonté de Dieu qu'il nous a laissés. Ses dernières paroles furent celles d'un saint. Il s'est endormi dans la paix du Seigneur en prononçant les doux noms de " Jésus, Marie, Joseph."